



Plan de Déplacements de Colombes (PDC) Participation des Conseils de Quartiers à la phase Diagnostic

NOTICE

L'objectif des ateliers de réflexion au sein des 10 Conseils de quartier est, dans un premier temps, de contribuer à alimenter le diagnostic du Plan de Déplacements de Colombes (PDC).

Ainsi il est proposé aux membres des Conseils de quartier de travailler sur un axe essentiel du diagnostic, l'accessibilité de la Ville ou du quartier.

Cette étape du diagnostic a pour objectif de fournir un bilan multimodal, quantitatif et qualitatif, de l'accessibilité du site. Concrètement, il permet tout d'abord de **recenser les possibilités d'accès à la Ville ou au quartier par tous les modes de transport** : voiture et deux-roues motorisés, transports collectifs, à vélo et à pied. Puis, le diagnostic cherche à **qualifier l'offre de transport multimodale existante**, en termes de qualité et de facilité d'accès, ainsi qu'en termes d'efficacité (temps de trajet, coûts, sécurité...).

Il est donc proposé aux membres des Conseils de quartier de contribuer à la réalisation de ce diagnostic accessibilité en collectant, grâce à leur bonne connaissance du quartier mais aussi grâce à des observations complémentaires de terrain, un certain nombre de données :

- état, qualité et surtout continuité des infrastructures de voirie : revêtement, signalisation, type d'aménagement
- niveau de sécurité des aménagements et infrastructures pour circulations douces et Personnes à Mobilité réduite (PMR)
- accessibilité et confort des transports en commun et de leurs arrêts
- niveau d'information fournie sur les modes de déplacements, les infrastructures (trafic) et les services disponibles
- offre de stationnement véhicules et vélos : volume de l'offre proposée, nature et qualité

Ce relevé pourra être fait de manière exhaustive, rue par rue, ou simplement en identifiant les éléments emblématiques de chacun des quartiers.

Pour procéder à cet inventaire exhaustif ou non, une grille d'observation est fournie. Elle permet :

- de recenser les commentaires de l'observateur en les structurant par mode et par point de vigilance
- de faciliter leur traitement et leur analyse ultérieurs.

L'observation est une source enrichissante d'informations pour la compréhension des usages et l'identification de pistes d'actions.

Le relevé pourra être complété par les éléments suivants :

- Cartographie des constats pour identifier les coupures, les carrefours dangereux, les discontinuités...
- Photographies pour illustrer les aménagements existants, les situations de vie des quartiers, les pratiques et comportements de mobilités observés (stationnement illicite, piétons circulant sur la chaussée, vélo accroché au mobilier urbain...)